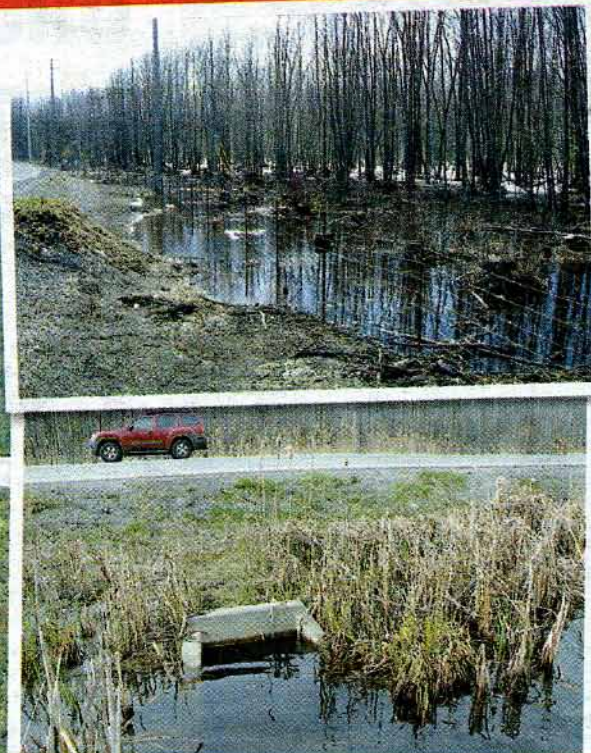


## Routes



## L'ÉCHANGEUR DES PIONNIERS EN BREF

Situé sur autoroute 640, dans le secteur Lachenaie, à Terrebonne  
Inauguré en octobre 2007

Coût 17,3 M\$, dont 2,2 M\$ assumés par la Ville de Terrebonne

## Missions:

- Offrir une route d'urgence pour l'hôpital Le Gardeur
- Stimuler la croissance économique et démographique dans le secteur

PHOTOS COURTOISIE, HÉRITAGE TERREBONNE

L'échangeur des Pionniers à Terrebonne a créé un véritable marécage sur le terrain voisin du promoteur Héritage Terrebonne.

# Transport Québec condamné à rebâtir un échangeur neuf

**Le ministère des Transports devra démolir une partie d'un viaduc presque neuf à Terrebonne, car il est si mal conçu qu'il a provoqué la naissance d'un marécage sur le terrain voisin d'un promoteur immobilier.**

Anne Caroline Desplanques

ACDesplanquesJDM



Québec a six mois pour détruire et rebâtir une partie de l'échangeur des Pionniers, près de l'hôpital Le Gardeur, car «cet ouvrage a été néfaste pour l'écoulement des eaux», tranche la juge Marie-Claude Lalande, de la Cour supérieure.

«L'échangeur agit comme une véritable digue», indique M<sup>e</sup> Simon Pelletier, l'avocat du promoteur, Héritage Terrebonne.

Les travaux exigés coûteront des millions de dollars aux contribuables qui ont déjà payé 17,3 M\$ pour la construction de l'ouvrage inauguré en 2007. Le Ministère n'a pas encore évalué la valeur des travaux à réaliser.

Du côté administratif uniquement, il

est condamné à déboursier près d'un million de dollars pour rembourser les frais d'avocats et d'experts du promoteur.

## PRÈS DE 6000 LOGEMENTS

L'histoire remonte à 1999 quand Héritage Terrebonne achète 220 hectares sur la bordure nord de l'autoroute 640. La zone prend vite de la valeur avec la construction de l'hôpital et le projet de train de l'Est.

Flairant le boom immobilier, l'entreprise accouche d'un colossal projet immobilier de 2 G\$. Elle veut faire pousser près de 6000 logements à moins d'un kilomètre de la gare de Terrebonne.

Mais l'affaire tombe à l'eau peu après la construction de l'échangeur, quand un marécage s'installe à la place du futur quartier. L'inondation est telle que le promoteur doit employer des véhicules amphibies pour constater les dommages.

## EXPERTS DU MTQ CRITIQUÉS

Devant les protestations d'Héritage Terrebonne, Québec réplique que le secteur était un milieu humide avant l'érection de l'échangeur. La loi y empêche donc un développement immobilier qui

viendrait nuire à «un écosystème prioritaire».

Mais le MTQ n'a pas du tout convaincu le juge Lalande qui, se rangeant du côté du promoteur, conclut que la conception de l'échangeur est «déficiente».

La magistrate critique vivement le Ministère pour la faiblesse de son expertise. Elle lui reproche d'avoir eu recours aux services de la même firme, Génivar, à la fois pour concevoir l'échangeur et pour analyser le problème qui en a résulté. «Le travail de cette firme ou les prémisses sur lesquelles elle s'est basée pourraient être pointés du doigt», écrit la magistrate.

En revanche, la juge félicite le «travail colossal» des experts du promoteur. Dans la même veine, M<sup>e</sup> Jean-François Girard, du Centre québécois du droit en environnement, estime que les experts du promoteur ont établi une preuve si solide que le MTQ aurait peu de chance de casser le jugement en appel.

Le Ministère a 30 jours pour faire appel. Ses avocats étudient actuellement le jugement afin d'évaluer cette possibilité.

anne-caroline.desplanques@quebecormedia.com 514.599.5888 8024

## Un se cont

Un de autoris gère le nant de «abusif 182 000 leur q de ne p plus de ces utili des fra allant c automa à partir lorsqu' mêmes même sur le p ment é banque dre de un serv sier, M recour des fra sans tr

## Deu rem

OTTA dent de der de noncer port du Canada inadmi

Les de Chamb verse la eut été vaient t sés par sera re dent Hé boursé déplac bureau vant ur d'un co ries av ser l lière pou ser l

## Il s se

O' teu forr voy ass taw du que ava Du M<sup>m</sup> nis' avé sér thc plo Air sor M. pro